

## LE CONTRÔLE DES DÉPENSES DE PERSONNELS

### Objectifs pédagogiques:

- Comprendre et déterminer les bases salariales éligibles
- Distinguer les différents types de personnel: intérimaire, salariés, mise à disposition
- Savoir calculer la taxe sur les salaires
- Traiter les périodes d'activités partielles

## Programme

L'assiette salariale:

- ✓ Éléments éligibles
- ✓ Éléments inéligibles
- ✓ Traitement de la taxe sur les salaires

Temps passé sur opération:

- ✓ Outils
- ✓ Cas des personnels à 100%
- ✓ Cas des personnels à temps partiel
- ✓ Traitement des périodes d'activités partielles

Activité totale travaillée dans la structure :

- ✓ Application des QR 9 et QR COVID
- ✓ Mesures de simplification
- ✓ Forfait de 1720h
- ✓ Retrait des heures de congés payés et jours fériés

Rédaction sous MDFSE

- ✓ Textes réglementaires
- ✓ Conseils



1 jour



en présentiel ou distanciel



à définir en fonction du groupe



Instructeurs, gestionnaires FSE

Prérequis : connaître à minima le fonctionnement général du Fonds Social Européen



Appoline REGIN, Florian BEDIS, consultants en fonds européens et spécialistes de l'instruction et du CSF



[formation@farconseil.com](mailto:formation@farconseil.com)



Formation individuelle ou en groupe, alternance de théorie et de cas pratique, interaction

Support de présentation remis au(x) participant(s)